

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **14 avril 2025 à 19 h 30** à laquelle
prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.
Monsieur Dominic Doucet, directeur général, et Me Pascale Audray
Provencher, greffière, sont également présents.

25-04-099

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement
résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les
modifications suivantes :

- Ajout d'un point ayant pour titre : « 4.4 Autorisation de paiement –
Facture pour les fonctions des juges municipaux 2024 »
- Modification du titre du point 10.1 : « Demande d'aide financière –
Achat de matériel pour la collecte des matières organiques »
- Modification du point 10.2 : « Dépôt de matières sèches 2025-2026
– Enfouibec »
- Ajout d'un point ayant pour titre : « 14.6 Demande de gratuité de
salle – Albatros »

ADOPTÉE

25-04-100

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre
heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la
lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement
résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars
2025.

ADOPTÉE

25-04-101

**Règlement 2025-478 modifiant le zonage 2017-316 (PRU-2501) –
Adoption du règlement**

ATTENDU l'avis de motion donné le 10 mars 2025 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement déposé le 10 mars 2025 en séance
ordinaire;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en a expliqué l'objet et sa portée le 10 mars 2025 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement 2025-478 modifiant le zonage 2017-316 (PRU-2501)*.

ADOPTÉE

25-04-102

Règlement 2025-479 modifiant le zonage 2017-316 (PRU-2502) – Adoption du règlement

ATTENDU l'avis de motion donné le 10 mars 2025 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement déposé le 10 mars 2025 en séance ordinaire;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en a expliqué l'objet et sa portée le 10 mars 2025 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement 2025-479 modifiant le zonage 2017-316 (PRU-2502)*.

ADOPTÉE

25-04-103

Règlement 2025- Projet modifiant le zonage 2017-316 (PRU1-2503) – Adoption du premier projet

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU1-2503).

Ce projet consiste à corriger le nom d'une zone, à clarifier l'article 285, à modifier les usages et les normes de la zone 452-Ha et à modifier les usages de la zone 514-M.

ADOPTÉE

25-04-104

Règlement 2025-Projet modifiant le zonage 2017-316 (PRU1-2503) – Avis de motion

Avis de motion est donné par la conseillère Martine Lampron à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement 2017-316 concernant le zonage.

ADOPTÉE

Règlement 2025 – Projet modifiant le zonage 2017-316 (PRU1-2503) – Dépôt du projet de règlement

La greffière constate que la conseillère Martine Lampron dépose le projet de règlement modifiant le règlement de zonage, que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

25-04-105

**Assurances protection des élus et assistance juridique –
Renouvellement**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de renouveler les polices d’assurance suivantes :

Police	No police	Coût
Protection de la vie privée des élus	7070009	837,00\$
Taxe 9% sur primes d’assurances		75,33\$
Assurances frais juridiques (C-21)	7070010	1 120,00\$
Taxe 9% sur primes d’assurances		100,80 \$
Frais administration UMQ		400,00\$
TPS		20,00\$
TVQ		39,91\$
TOTAL		2 593,04\$.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l’année en cours;

D’AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

25-04-106

Octroi de mandat – Offre de services de la FQM

ATTENDU que le règlement de la ville sur le rejet à l’égout est de 1987 et que celui-ci n’est plus d’actualité;

ATTENDU les changements législatifs et opérationnels dans le domaine du rejet des eaux usées;

ATTENDU que de nouvelles entreprises s’installent sur le territoire et que celles-ci souhaitent contracter des ententes industrielles avec la Ville;

ATTENDU l’offre de service déposé par la direction des services professionnels en ingénierie de la FQM, pour un mandat d’accompagnement dans la rédaction de deux ententes industrielles et préparation d’un projet de règlement pour encadrer le rejet à l’égout;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d’accorder le contrat d’accompagnement au service de la FQM, pour un montant maximal de 18 000\$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l’année en cours en eaux usées et que la trésorière soit autorisée à faire les paiements en lien avec ce mandat.

ADOPTÉE

25-04-107

Modification de la résolution 24-12-553 – Ajout de la Quote-part fonds de garantie en Assurance générales

ATTENDU QUE la résolution 24-12-553 ne faisait pas état de la quote-part du fonds de garantie pour l'assurance générale responsabilité;

ATTENDU la facture de l'UMQ concernant cette quote-part;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement à l'Union de municipalités du Québec d'une somme de 19 066,00\$, plus taxes applicables, représentant la quote-part du fonds de garantie responsabilité des assurances générales à la Ville pour le terme du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2026;

QUE la trésorière soit autorisée à faire ce paiement et que celui-ci soit financé à même les activités financières de l'année 2025.

ADOPTÉE

25-04-108

Attestation signature – Effets bancaires – Nouvelle Trésorière

ATTENDU la résolution 21-02-033, qui nommait les représentants à l'égard des comptes numéros 505366, 550494, 550529 et 651258, à la caisse Desjardins de l'Érable;

ATTENDU que la résolution émise pour l'autorisation de signature des effets bancaires nommait madame Louise Bergeron, trésorière et signataire;

ATTENDU le départ imminent à la retraite de madame Louise Bergeron et son remplacement en date du 25 avril 2025 par madame Fatoumata Kaboré, à titre de trésorière;

Sur proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que madame Fatoumata Kaboré soit désignée à partir du **25 avril 2025** comme représentante de la Ville et signataire, pour et au nom de la Ville de tous documents reliés aux effets bancaires de la Ville de Princeville pour tous les comptes;

QU'ELLE exercera les pouvoirs suivants au nom de la Ville :

- Émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la Ville;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la Ville;
- Signer tout document ou convention utiles pour l'ouverture et la gestion du ou des comptes et pour la bonne marche des opérations de la Ville ;

QUE le maire ou le maire suppléant ET la trésorière ou le directeur général soient les représentants de la Ville à l'égard des comptes nos. 505366, 550494, 550529 et 651258;

QUE la Caisse puisse considérer cette résolution comme étant en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu une nouvelle résolution et que tout changement de détenteur de titre ou poste mentionné ci-dessus ne sera opposable à la Caisse qu'à compter du moment où elle aura reçu un avis écrit à cet effet sous forme de résolution du conseil.

ADOPTÉE

25-04-109

Modification de la résolution 20-05-145 – Nouvelle Trésorière

ATTENDU la résolution 20-05-145 qui désignait madame Louise Bergeron administratrice principale aux fins du service Accès D Affaires;

ATTENDU le départ à la retraite de madame Louise Bergeron et son remplacement imminent par madame Fatoumata Kaboré, à titre de directrice des finances et trésorière;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit désigné à partir du 25 avril 2025, madame Fatoumata Kaboré comme administratrice principale aux fins du service Accès D Affaire et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin et à l'opération du logiciel Transphère.

QUE cette résolution soit en vigueur et le demeure, jusqu'à ce qu'une autre résolution la modifie ou la résilie.

ADOPTÉE

25-04-110

Modification de la résolution 10-06-173 – Nouvelle Trésorière

ATTENDU la résolution 10-06-173, qui désignait administratrice principale madame Louise Bergeron aux fins de l'utilisation du service AccèsD Affaires – Dossier entreprise;

ATTENDU le départ à la retraite de madame Louise Bergeron et son remplacement imminent par madame Fatoumata Kaboré, à titre de directrice des finances et trésorière;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de nommer madame Fatoumata Kaboré à partir du 25 avril 2025, administratrice principale aux fins d'utilisation du service Accès D Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

QUE madame Kaboré soit autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, titulaire de comptes, tout document requis ou utile, qu'elle soit autorisée à apporter en tout temps des modifications aux documents;

QUE l'utilisation des fonctions de paiement du service «AccèsD Affaires» ne soit limitée qu'au paiement des remises gouvernementales ou tout autre versement effectué en lien avec le service de paie et que cette utilisation soit contrôlée par Fatoumata Kaboré, trésorière à partir du 25 avril 2025.

ADOPTÉE

25-04-111

Autorisation – Congrès COMAQ – Nouvelle Trésorière

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Fatoumata Kaboré, trésorière, à participer au congrès annuel de la COMAQ qui aura lieu à La Malbaie du 21 au 23 mai 2025.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès notamment les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

25-04-112

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 11 mars 2025 à 13 avril 2025	327 607,06 \$
- nos S13107 à S13111, M3228 à M3248 et A55247 à A55262	

Chèque annulé :

- En date du 10 février 2025 (90,68\$)
- no A55174

Dépôt salaires :

- périodes 2025-10 à 2025-14	169 254,53\$
------------------------------	--------------

ADOPTÉE

25-04-113

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 14 avril 2025	271 654,36 \$
nos S13112 à S13189, M3249 et A55263 à A55307	

ADOPTÉE

25-04-114

Transferts budgétaires

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2024-12 soumise par la trésorière en date du 14 avril 2025 et d'en entériner le contenu.

ADOPTÉE

25-04-115

Autorisation de paiement – Facture pour la fonction des juges municipaux 2024

ATTENDU la facture reçue de la part de Justice Québec pour la fonction des juges municipaux de 2024 au montant de 6 949,48\$, pour les séances de cour municipale tenues entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2024 ;

Sur la proposition du conseiller Claude côté, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de cette facture ;

QUE la trésorière soit autorisée à faire ce paiement et que celui-ci soit financé à même les activités financières de l'année 2024.

ADOPTÉE

25-04-116

Permanence – Adjointe administrative à l'administration générale

ATTENDU la résolution 24-10-388 suivie de la période de probation de 600 heures travaillées qui s'est déroulée à la satisfaction du directeur général ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la permanence de Marylène Poirier, adjointe administrative à l'administration générale, soit accordée en date du 24 mars 2025.

ADOPTÉE

25-04-117

Permanence – Directrice des communications et relations avec les citoyens

ATTENDU la résolution 24-10-382 suivie de la période de probation de 6 mois qui s'est déroulée à la satisfaction du directeur général ;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la permanence de Caroline Lelièvre, directrice des communications et relations avec les citoyens, soit accordée en date du 1^{er} avril 2025.

ADOPTÉE

25-04-118

Contrat de travail - Professionnel – Président d'Élection

ATTENDU la résolution CMQ-71566-001, qui autorise l'embauche d'un président d'élection ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer un contrat de travail avec monsieur Mario Juaire à titre de président d'élection pour la période du 3 avril 2025 au 2 avril 2026.

QUE ses conditions de travail à titre de professionnel soient celles stipulées au contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE

25-04-119

Démission – Préposé à la maintenance

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le Conseil prenne acte de la démission de monsieur Jeannot Gravel à son poste de préposé à la maintenance et à l'entretien au service des loisirs en date du 13 mars 2025 et qu'il accepte son offre de rester au service de la Ville jusqu'à ce que le poste soit pourvu par son remplaçant.

ADOPTÉE

25-04-120

Embauches – Préposées au restaurant

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le Conseil ratifie l'embauche des préposées au restaurant mentionnées ci-dessous;

- Maëlle Blanchet, en date du 22 mars 2025
- Léanne Blanchet, en date du 22 mars 2025

QUE les conditions d'embauche de ces préposées soient établies selon la convention collective en vigueur;

ADOPTÉE

25-04-121

Ouverture d'un poste cadre – Coordonnateur aux événements – Loisirs

ATTENDU le rapport déposé par le consultant en amélioration des processus, monsieur Marc Zaila, qui identifie un surcroît de travail au service des Loisirs, des sports de la culture et de la vie communautaire, dans la coordination des événements ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Conseil autorise la création du poste de Coordonnateurs aux événements dans le service des Loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.

ADOPTÉ

25-04-122

Majoration de la grille salariale – Postes coordonnateurs – Loisirs et culture

Sur proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de majorer l'échelle salariale des postes coordonnateurs dans le service des Loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.

QUE cette majoration prenne effet la semaine débutant par le dimanche 20 avril 2025.

ADOPTÉE

25-04-123

Contremaître aux loisirs – Autorisation signature de la lettre d'entente

ATTENDU le projet de lettre d'entente déposé par la Directrice des ressources humaines, concernant l'ajout d'une prime de contremaître spécifiquement au service des Loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, à la convention collective en vigueur ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général et la directrice des ressources humaines à signer ladite lettre d'entente.

ADOPTÉE

25-04-124

Attestation de véracité – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 066 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville ;

Sur une proposition de le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Princeville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

25-04-125

Autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

ATTENDU la demande du Tour CIBC Charles-Bruneau de faire circuler leurs cyclistes pour leur édition du 1^{er} au 4 juillet 2025 ;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le passage sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

25-04-126

Octroi de contrat – Remplacement du réservoir d'essence

ATTENDU l'atteinte de 20 ans d'âge pour le réservoir actuel et sa fin de vie utile ;

ATTENDU l'annexe II préparé et présenté par le directeur des travaux publics ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Léveillé Tanguay, entrepreneur pétrolier, au montant de 52 883,00 plus taxes applicables ;

QUE cette dépense soit financée à même le fonds de roulement sur 3 ans, en 3 versements égaux.

QUE la trésorière soit autorisée à payer les sommes reliées à cette dépense.

ADOPTÉE

25-04-127

Financement à même l'excédent affecté projet en eau potable

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de financer à même l'excédent affecté des projets en eau potable, un montant de 176,68 \$ au *Règlement no 2007-130 décrétant de nouveaux travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 1 400 000\$.*

ADOPTÉE

25-04-128

Demande d'aide financière – Achat de matériel pour la collecte des matières organiques

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs a défini une Stratégie de Valorisation de la Matière Organique (SVMO);

ATTENDU QUE les objectifs visés par cette stratégie doivent être réalisés en collaboration avec les organismes municipaux du Québec;

ATTENDU QU'un des objectifs de la stratégie est l'implantation de la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;

ATTENDU QU'un des objectifs de la stratégie est de gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025;

ATTENDU QU'un des objectifs de la stratégie est de recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;

ATTENDU QUE l'implantation de la collecte des matières organiques est exigée pour que la ville soit admissible au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles exige;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu :

DE DEMANDER l'aide financière pour subventionner l'achat des bacs roulants et des mini bacs de cuisine via le volet 4 du programme d'aide au compostage domestique et communautaire;

DE S'ENGAGER à respecter l'ensemble des modalités et exigences du programme d'aide au compostage domestique et communautaire;

D'AUTORISER le directeur général de la ville de Princeville à signer la demande d'aide financière ainsi qu'à déposer tout document ou information y étant relatif au nom de la ville de Princeville;

ADOPTÉE

25-04-129

Dépôt de matières sèches - 2025-2026 – Enfouibec

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général à signer une entente avec Enfouibec pour l'utilisation de son dépôt de matières sèches sis au 100 Boulevard Carignan Ouest, par les résidents de Princeville pour la période de 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 aux modalités suivantes :

- Service offert aux personnes physiques résidentes de Princeville ;
- Un tarif de 4,35 \$ avant taxes par visite facturé à l'utilisateur par Enfouibec ;
- Tarif total de 28,35 \$ avant taxes pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds par 8 pieds, le tout facturé de la manière suivante :
 - 4,35 \$ avant taxes au résident de Princeville utilisateur ;
 - 24,00 \$ avant taxes à la Ville ;
 - 28,35 \$ avant taxes à la Ville lorsque l'utilisateur est O.R.A.S.S.E. ;
 - 28,35 \$ avant taxes pour les RDD ;
- Service disponible tout au long de l'année ;

LE TOUT comprenant la livraison et la location des conteneurs et pour un montant approximatif de 24 000 \$, plus taxes applicables.

QUE ces dépenses soient financées à même les activités financières de l'année en cours pour l'année 2025 et pour l'année 2026 que les crédits nécessaires soient pourvus au budget de l'exercice 2026.

ADOPTÉE

25-04-130

Adhésion – Défi Pissenlits 2025

ATTENDU QUE la Ville tient à souligner l'importance pour les insectes pollinisateurs de laisser les pissenlits fleurir et de retarder la tonte de pelouse au printemps;

Sur proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville soutiendra la mission du Défi Pissenlit.

ADOPTÉE

25-04-131

Autorisation de dépense- Vestiaire St-Eusèbe – Collecte de déchets

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de défrayer les frais d'enlèvement des ordures du Vestiaire Saint-Eusèbe à Gaudreau Environnement inc. au coût de 40,95 \$, plus les taxes applicables.

QUE la trésorière soit autorisée à faire ce paiement.

ADOPTÉE

25-04-132

Renouvellement accréditation – Municipalité Amie des enfants

ATTENDU la volonté manifestée et les démarches entreprises par la municipalité pour rester une Municipalité amie des enfants (MAE);

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice des communications à signer les documents nécessaires à cette fin;

ADOPTÉE

25-04-133

Demande d'autorisation CPTAQ - Fruitoca S.E.N.C.

ATTENDU QUE la demanderesse Fruitoca S.E.N.C. représentée par le mandataire « Les consultants en environnement Progestech inc. » s'adresse à la Commission afin d'obtenir le renouvellement de l'autorisation obtenue en 2014 pour exporter le surplus de sable de son site, car la réserve de sable située sur le lot 4 308 116 dépasse les besoins futurs pour l'exploitation de la cannebergère;

ATTENDU QU'UNE autorisation a été accordée en 2014 pour la demande initiale;

ATTENDU QUE la superficie demandée dans cette demande est réduite à 2,19 ha ;

ATTENDU QU'IL s'agit d'exporter le surplus de sable ;

ATTENDU QUE ça ne nuit pas à l'exploitation de la cannebergère ;

ATTENDU QUE cette matière première peut être très utile à l'endroit dirigé;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage en vigueur de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

25-04-134

Modification de la résolution 24-12-473 – Autorisation de dépense

ATTENDU la résolution 24-12-473 qui autorisait une dépense de 461\$, plus taxes applicables à la publication de l'Érable Tourisme et culture ;

ATTENDU qu'une publication de plus a été publiée, au montant de 97 \$ plus taxes applicables ;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accepter cette dépense et de l'ajouter au montant initial prévu ;

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours et que la trésorière soit autorisée à faire le paiement.

ADOPTÉE

25-04-135

Autorisation de dépense – Location de jeux gonflables

ATTENDU la soumission offerte par Animajeux pour l'ensemble des locations de structure gonflable pour les événements de la ville pour l'année 2025 ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter la proposition pour les différentes locations d'Animajeux au montant de 8 660 \$ plus taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année et que la trésorière soit autorisée à faire les paiements en lien avec ces activités.

ADOPTÉE

25-04-136

Autorisation de dépense et signature – Spectacle de la Fête Nationale

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat d'animation de la Fête nationale à la compagnie de production 9^e vague, pour un montant de 15 000 \$, plus taxes applicables ;

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours et que la trésorière soit autorisée à payer cette dépense, notamment le montant du dépôt de 30% .

ADOPTÉE

25-04-137

Autorisation de dépenses et signature – Entente Publicitaire Parc Linéaire

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'acheter de la publicité dans la carte vélo du Parc Linéaire des Bois-Francis au coût de 350\$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la trésorière à faire ce paiement.

ADOPTÉE

25-04-138

Demande d'aide financière – Fondation CLSC – CHSLD

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière de la fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une somme globale de 1500 \$ à la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable.

D'AUTORISER la trésorière à payer cette somme.

ADOPTÉE

24-04-139

Demande d'aide financière – Plan de visibilité – Harmonies Prince-Daveluy

ATTENDU la demande d'aide financière et la proposition d'un plan de visibilité présenté par les Harmonies Prince-Daveluy ;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'octroyer une aide financière de 1 000\$, en échange du plan de visibilité de Partenaire majeur.

QUE la trésorière soit autorisée à faire le paiement.

ADOPTÉE

25-04-140

Demande d'aide financière – Plan de visibilité - O' Rivage

Sur proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'octroyer une aide financière en échange d'un plan de visibilité Bronze de 250\$ à O' Rivage pour soutenir leurs activités régulières ;

QUE la trésorière soit autorisée à faire le paiement.

ADOPTÉE

25-04-141

Demande de gratuité – Terrain de soccer – Impact Emploi de l'Érable

ATTENDU la demande formulée par Impact Emploi Érable quant à avoir les terrains de soccer gratuitement lors de la saison 2025, soit pour 8 matchs ;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'octroyer la gratuité des locations des terrains de soccer pour les 8 matchs de la saison 2025.

ADOPTÉE

25-04-142

Demande de gratuité de salle – Albatros

ATTENDU la demande de l'organisme Albatros Bois-Francs – Érable pour obtenir la gratuité de la salle Pierre-Prince en date du 14 avril 2025, pour tenir leur atelier « L'accompagnement des familles en soins palliatifs » ;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'octroyer la gratuité de la salle.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-04-143

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h56.

ADOPTÉE

Me Pascale Audray Provencher,
Greffière

Gilles Fortier, maire